

## **FAIRE RECULER LE PALUDISME POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT (OMD)**

### **Réduire l'extrême pauvreté (OMD1)**

Le paludisme empêche les plus démunis de sortir de la pauvreté et réduit le PIB africain de USD 12 milliards par an. La maladie absorbe jusqu'à 25% du revenu des familles et 40% des dépenses publiques de santé.

### **Assurer l'éducation primaire pour tous (OMD2)**

Le paludisme est une des principales causes de morbidité de l'enfant et des enseignants et de l'absentéisme scolaire. L'enfant malade ne peut ni aller à l'école ni assimiler des connaissances ; en outre, des lésions neurologiques et des atteintes cognitives durables sont à craindre.

### **Réduire la mortalité de l'enfant (OMD4)**

Le paludisme est la principale cause de mortalité de l'enfant en Afrique ; 20% des décès d'enfants lui sont imputables.

### **Améliorer la santé maternelle (OMD5)**

Le paludisme frappe quatre fois plus la femme enceinte que les autres adultes et ses effets sont potentiellement mortels pour la mère et l'enfant.

### **Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies (OMD6)**

La lutte antipaludique permettra de réduire la morbidité et la mortalité palustres mais aussi celles dues à d'autres maladies (les personnes vivant avec le VIH/SIDA par exemple sont davantage exposées au risque de paludisme)

### **Mettre en place un partenariat mondial pour le développement (OMD8) et assurer l'accès aux médicaments essentiels à un prix abordable**

Les antipaludiques sont coûteux et l'offre est limitée ; les partenariats entre le secteur public et le secteur privé qui visent actuellement à améliorer l'accès aux antipaludiques à un prix abordable peuvent servir de base pour améliorer l'accès aux autres médicaments essentiels.